

Conditions Générales de Vente

L'acheteur reconnaît que ALMAS est un fabricant de pièces sur commande et que nos conditions commerciales sont spécifiques. L'acheteur adhère entièrement et sans réserve à nos conditions générales de vente ci-dessous.

Art 1 : Opposabilité des conditions Générales de vente : Les présentes conditions générales de vente font intégralement partie de nos stipulations contractuelles. Elles sont donc applicables de plein droit à tout contrat de vente (verbale ou écrit) passé par la société ALMAS avec nos clients.

Art 2 : Commandes : Toute pièce de notre production non conforme à la commande avant enlèvement est remplacée (nous disons bien avant enlèvement). Toute autre indemnisation est exclue. Les garanties de nos services et nos marchandises sont strictement limitées au remboursement des sommes payées directement par le client à notre entreprise après expertise et analyse légale à la charge du client et prouvant une non-conformité à la commande du client (nous disons bien à la charge du client et bien sûr avant utilisation). Toute autre indemnisation (dommage, intérêt, etc.) est exclue. Dans tous les cas toutes sortes de responsabilités civiles ou pénales de notre entreprise sont exclues. Toute résolution ou modification de commande par l'acheteur est exclue. ALMAS se réserve le droit de l'accepter sans y être obligée. Dans ce cas une mise à jour des prix est obligatoire, que le client est tenu d'accepter.

Art 3 : Délais de livraison : Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés pour toutes causes techniques, retard d'approvisionnement en matière première ou autres. Ces retards de livraison ne peuvent en aucun cas entraîner des dommages ou intérêt ni justifier l'annulation de la commande. Dans ce cas tout processus judiciaire est exclu. Tous conventions, contrats, ou autre document stipulant des intérêts ou dommages en faveur d'un client (écrits ou verbales) sont nuls et nonavenus. L'acheteur adhère entièrement et sans réserves à ces conditions de vente.

Art 4 : Transport : Nos marchandises sont réceptionnées directement par nos clients dans nos ateliers. C'est pourquoi elles sont transportées aux risques et périls du destinataire et notre société n'est pas responsable ni du manque ni de la détérioration de la marchandise par le transporteur. Les marchandises sont transportées à la charge et aux périls de l'acheteur qui accepte et s'y engage. Les opérations de chargement et de déchargement et de mise en local sont à la charge de l'acheteur et effectuées sous son entière responsabilité.

Art 5 : Condition de paiements : En l'absence de convention particulière. Les paiements sont effectués net de toute escompte, à la présentation de la facture et avant la livraison. Les acomptes payés à la commande feront l'objet d'une cote propre à chaque proposition particulière. Tout règlement en retard donne droit à la perception d'agios de retard calculés de 12 % l'an.

Art 6 : Traitement thermique : Le traitement thermique des pièces en acier est effectué aux risques et périls de nos clients chez la société F3T à Hamma Zriba (Société unique en Tunisie). Toute réclamation ou indemnisation concernant un vice de traitement thermique ou retard ou autre est exclue. Cependant et avec notre soutien chaque client est libre d'exiger des dommages auprès de F3T en cas de vice de traitement dûment constaté.

Art 7 : Clause de réserve de propriété : ALMAS conserve l'entière propriété des marchandises jusqu'à paiement effectif et complet de leurs prix. Les marchandises livrées sont considérées comme en dépôt et restent la propriété de la société ALMAS. L'acheteur supportera les risques de dommages que ces marchandises pourraient subir ou occasionner par quelque cause que se soit. En cas de non respect par l'acheteur d'une des échéances de paiement le vendeur supportera tous les frais de poursuite.

Art 8 : Clause Attributive de compétence : Tout litige en relation avec l'exécution ou l'interprétation de la présente vente relèvera de compétence exclusive du tribunal de Tunis. Les tribunaux de Ben Arous seront seules compétentes pour trancher tous litiges et pour arbitrer toute expertise légale ou autres. Tous les frais y afférents seront obligatoirement à la charge du client.